

L'écho albanais

Tournées d'Hiver



BIBLIOTHÈQUE
P. 7



L'ÉCHO ZOOM P. 11
Guillaume GLORO

Mairie

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :
8 h 15 - 12 h et 14 h 00 - 17 h 15
Jeudi, Samedi : 8 h 15 - 12 h
Tél. 02 96 32 98 98
Fax. 02 96 32 98 22
www.saintalban.fr
mairie@saintalban.fr

Agence Postale

Du lundi au samedi : 8 h 30 - 12 h.
Tél. 02 96 32 91 23

Cybercommune

Mardi 14 h - 16 h
Dimanche de 10 h 30 à 12 h
et sur rendez-vous en appelant
le **06 72 67 12 01** ou
le **06 51 11 36 50** ou
02 96 93 88 05
(aux heures de permanences)

Bibliothèque

Mercredi 14 h 30 - 17 h
Vendredi 16 h 30 - 18 h
Dimanche de 10 h 30 à 12 h
Tél. 02 96 93 88 05

Urgences médicales

Tél. 15

Permanences Puéricultrice PMI et Assistance Sociale

- Mme DESCHAMPS, puéricultrice P.M.I - mardi de 14 h à 16 h 30 sans rendez-vous à la Communauté de Communes Côte de Penthièvre.
- Mme BROCHARD, assistante sociale du Conseil Général, sur rendez-vous à la Maison du Département à LAMBALLE
Tél. 02 96 50 10 30
le mardi matin

Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie la plus proche de chez vous, les coordonnées de la pharmacie de garde y seront affichées.
En cas d'urgence, **Tél. 15 ou 3237**



CÉRÉMONIE DES VŒUX

Début janvier est pour les élus que nous sommes, la période privilégiée d'offrir ses vœux à la population et aux invités qui nous font l'honneur de leur présence.

Cette année, cette cérémonie s'est déroulée le mercredi 11 janvier à 18h30.

J'ai eu l'immense plaisir d'accueillir de nombreux invités. Tout d'abord, le nouveau président de notre nouvelle communauté de communes Lamballe Terre et Mer, Mr Loïc Cauret, un conseiller régional, M. Philippe Hercouët, notre conseiller départemental, M. Yannick Morin, Joseph Jaffrès, président de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre de 2010 à fin 2016, les maires et adjoints de nos communes voisines, Pléneuf-Val-André, Erquy, Planguenoual, Plurien et La Bouillie, différents services de l'Etat, la gendarmerie, l'éducation nationale, les services de secours, la directrice de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre, les présidents des associations et tous les bénévoles qui œuvrent dans des commissions extra-municipales et aussi, le monde économique.

Comme chaque année, j'ai voulu adresser mes remerciements aux élus pour le temps qu'ils passent à la gestion du bien commun, toujours dans un esprit constructif et où l'intérêt général est toujours pris en compte.

J'ai voulu aussi féliciter le personnel communal pour son professionnalisme et sa disponibilité à toute épreuve, le monde enseignant des deux écoles pour leur rôle d'éducateurs et de transmetteurs du savoir à nos jeunes enfants et aussi dire à tous les responsables des associations et aux bénévoles qui les accompagnent toute notre gratitude et nos encouragements à continuer d'animer notre commune.

L'actualité nationale et internationale a été évoquée, sans oublier les événements douloureux qui l'ont marquée et qui ont des incidences sur le moral et le comportement de nos concitoyens et des décideurs économiques et politiques.

Ensuite, le point a été fait sur les travaux réalisés en 2016 :

- L'effacement des réseaux électriques et téléphone rue de la Gaieté et le nouvel éclairage public,
- La création du rond-point route de Dahouët à l'intersection de la route de la Ville es Cotard et de la zone commerciale des Crois Roses,
- L'aménagement de la rue de la Gaieté jusqu'au rond-point du Poirier,
- La réhabilitation du Centre de Loisirs qui est devenu depuis « l'Espace La Marelle » et ses trois salles disponibles pour des expositions, réception et réunions pour les associations et autres,
- Evoqué également, le programme de voirie rurale et urbaine et la réfection des trottoirs dans les anciens lotissements et le bitumage au Centre Technique,
- Une rampe d'éclairage à la Salle des Fêtes,

Directeur de la publication :

André Gomet, Maire

Ont participé à ce numéro :

Magalie Houzé,
Christian Lucas, Nathalie Beauvy,
Clarisse Milleville, Danielle Cappella, Kristell Jumiatus

Conception, réalisation graphique et impression :

Roudenn Grafik.

Crédits photos :

Cibles et stratégies

- La poursuite du programme pluriannuel des illuminations,
- La sécurisation d'une aire de jeux rue de Tournemine,
- Des investissements au restaurant scolaire : plafond et éclairage dans la salle à manger, une chambre froide et un batteur pour la cuisine et le ravalement du pignon Est de cet ensemble dédié à la restauration des enfants de nos deux écoles,
- La satisfaction d'avoir obtenu le label « Villes et Villages Fleuris de France » distinction 1 fleur, qui nous a été remis à Rennes, le 7 novembre dernier, dans les locaux du Conseil Régional,
- Les travaux réalisés par la Communauté de Communes Côte de Penthièvre dans le bourg et les rues adjacentes au niveau de l'eau potable et des eaux usées.

Les projets 2017 :

- Effacement des réseaux électriques et téléphone rue du Poirier et éclairage public,
- Aménagement de cette rue en continuité de celle de la rue de la Gaieté,
- De la voirie rurale et la poursuite de la réfection des trottoirs dans les anciens lotissements,
- Quelques travaux à la Salle Annexe et à la Salle des Fêtes,
- L'achèvement de l'adressage par la pose de nouveaux panneaux de lieux dits et surtout la distribution de 260 numéros de maisons.

Dans la phase « études », l'aménagement du bourg et sa sécurisation sont au programme. Nous en sommes aux pré-études avant de choisir le cabinet qui sera chargé de la maîtrise d'œuvre. Si tout se déroule normalement, les premiers travaux pourraient démarrer au cours du premier semestre 2018. Les riverains seront associés à la réflexion sur le projet.

Deux nouveaux lotissements devraient voir le jour cette année : « Le pré de la Vigne » rue de la Gare et un autre route de la Ville es Cotard.

La zone d'activité communautaire du Poirier est terminée et des entreprises commencent à s'y installer.

Enfin, le point a été fait sur le démarrage de la nouvelle intercommunalité « Lamballe Terre et Mer ». Le premier conseil d'installation s'est déroulé le mardi 3 janvier à Lamballe. Le premier président est Mr Loïc Cauret. Autour du président, une équipe de 15 vice-présidents et 1 conseiller délégué a été élue.

Ce qui change pour nous :

- la taille de cette nouvelle structure qui regroupe désormais 40 communes et près de 69.000 habitants,
- la gouvernance : le nombre de représentants de notre commune passe de 4 à 2. Vos représentants désignés pour siéger dans la nouvelle entité sont Nathalie Beauvy et moi-même.

Je tiens à préciser que, lors du conseil d'installation, l'élection du président et des vice-présidents s'est déroulée dans le calme et la sérénité et avec la volonté affichée d'avancer et de construire une entité solide à l'écoute des élus et surtout au service de toute la population de ce nouvel ensemble. Soyons donc optimistes et confiants dans l'avenir.

La commune continue à se développer. La population officielle de notre commune est de 2 127 habitants :

- L'état civil : 17 naissances, 19 décès, 8 mariages, des noces d'or.
- L'urbanisme : 15 permis de construire, 46 déclarations préalables, 62 certificats d'urbanisme, 4 autorisations de travaux.

A la fin de la cérémonie, j'ai donné la parole à Mr Loïc Cauret, premier président de notre nouvelle intercommunalité Lamballe Terre et Mer.

Le Maire, André GOMET

DISTRIBUTION DES PLAQUES DE NUMÉRO DE RUES ET LIEUX-DITS

Le conseil municipal de SAINT-ALBAN a entrepris la numérotation des rues et lieux-dits de notre commune.

Cette numérotation est indispensable notamment pour les médecins, services de secours, services des eaux, services d'électricité, car elle facilite l'accès au domicile. Elle rend par ailleurs plus sûre et plus rapide la distribution du courrier par la Poste.

Des plaques de numéros pour les maisons sont disponibles à la Mairie. Pour savoir si vous êtes concernés par cette démarche d'adressage et afin de venir retirer, le cas échéant, votre plaque, merci de contacter le service urbanisme au 02.96.32.98.98 aux jours et heures d'ouverture de la Mairie (sauf le lundi et le samedi).

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Suite à la mise en place des nouvelles modalités de délivrance de ces titres, nous vous rappelons que le dépôt des demandes se fait uniquement sur rendez-vous. Les délais actuels sont importants, c'est pourquoi nous vous recommandons de faire vos démarches dès que possible.

RAPPEL :

Actuellement, la carte d'identité

d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans. À noter : si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée.

Le passeport d'une personne majeure est valable 10 ans, celui d'un enfant mineur est valable 5 ans.

MSA : NOUVELLES CONDITIONS D'ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

Désormais, pour toutes leurs démarches, les assurés de la MSA devront prendre rendez-vous par téléphone au 02 98 85 79 79 ou msa-armorique.fr sur « mon espace privé ». De nombreuses démarches sont également réalisables en ligne.

La MSA gère des prestations familiales, des prestations santé, des retraites... Autant de domaines complexes qui évoluent régulièrement. Or, chacun souhaite aujourd'hui une information complète et adaptée à sa situation personnelle.

L'accueil sur rendez-vous permet de faire le tour du dossier de chacun, garantissant ainsi l'accès aux droits et le traitement rapide des dossiers.



En pratique

Landerneau, Saint-Brieuc : ouverts tous les jours avec et sans rendez-vous

Des agences offrant toutes les semaines plusieurs jours de rendez-vous :

- Dinan
- Loudéac
- Guingamp
- Lannion
- Brest
- Morlaix
- Quimper
- Carhaix

Des points d'accueil pour des journées ponctuelles de rendez-vous : Rostrenen, Châteaulin, Lamballe, Quimperlé

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2016

Le conseil municipal,

- Désigne Monsieur André GOMET et Madame Nathalie BEAUVY en qualité de conseillers communautaires appelés à siéger à Lamballe Terre & Mer,
- Autorise le règlement en section d'investissement d'une facture de 2 422.80 € pour l'achat de bancs et de grilles d'exposition,
- Valide l'achat de 5 prises de courant à poser sur les candélabres rue de la Gaieté ; la participation de la commune est de 780 €,
- Valide le remplacement d'une lanterne, rue des Croix Roses ; la participation de la commune est de 420 €,
- Approuve la décision modificative budgétaire n° 3/2016,
- Décide la mise en vente de l'immeuble sis 11 rue de l'Eglise, fixe le prix de vente à 152 000 €, délègue la commercialisation à la SCP Dequaire-Leclerc, notaires associés à Pléneuf Val-André,
- Prend acte du courrier de la préfecture en date du 16 novembre 2016 fixant le barème de l'indemnité représentative de logement due aux instituteurs pour l'année 2015,
- Valide le résultat de la consultation lancée pour le renouvellement des contrats d'assurances ; la SMACL ayant été retenue pour les 4 lots mis en concurrence (dommages aux biens, responsabilité, flotte/auto mission, protection juridique) 3 abstentions (Ph. Seznec, D. Cappella, M. Langlais),
- Prend acte du compte rendu des délégations faites au maire.

CYBERCOMMUNE

Nouveaux horaires :

Mardi : 14 h - 16 h

Dimanche : 10 h 30 - 12 h

Et sur rendez-vous en appelant le 06.72.67.12.01 ou le 06.51.11.36.50 ou 02.96.93.88.05 (aux heures de permanences)

CENTRE ANIMALIER DE PLERIN

**Centre animalier de Plérin :
ZA Ste Croix - 22190 PLERIN
Tél. 02.96.58.03.72**

Heures d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, et le samedi de 9 h 30 à 12 h 30. Les demandes d'interventions (capture, ramassage et enlèvement) de la commune seront prises en compte de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 du lundi au vendredi, et de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 le samedi.

Les demandes d'interventions seront faites par les services désignés par Monsieur le Maire.

Délais légaux de Garde des animaux en fourrière (Art. L 211-25 et 26 du Code Rural)

Pour les animaux non identifiés (sans tatouage ou sans puce électronique) : les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. A l'issue

de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné, à une Association de Protection Animale.

Pour les animaux identifiés (tatouage ou puce électronique) : les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. A l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné, à une Association de Protection Animale.

Rappel : la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 30 000 euros et de 2 ans d'emprisonnement.

Conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leur propriétaire

Conformément à la législation (Art. L211-24 du Code Rural), la SACPA est autorisée à encaisser les frais,

directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière. Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.

Tarifs TTC au 1^{er} janvier 2017 :

- Forfait fourrière : 89 € (*)
- Identification puce électronique : 69 €
- Forfait par visite vétérinaire (obligatoire)
- Pour un animal mordeur ou griffeur : 82 €
- Vaccin rage + passeport : 43 €

(*) À partir du 8^{ème} jour ouvré et franc, supplément par jour de présence de 15 € TTC pour les chiens et 9 € TTC pour les chats (toute journée commencée est due).

Si l'animal nécessite des soins vétérinaires particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire. Possibilité de réacheminement des animaux chez les particuliers si ceux-ci ne sont pas en mesure de se déplacer.

VACANCES ET FAMILLES

C'est une association permettant à des familles aux revenus modestes de partir en vacances en terrain de camping ou en gîtes. Si vous pensez que cette association peut vous aider à vous évader avec votre famille pendant une dizaine de jours, vous pouvez prendre contact avec l'antenne de Saint-Brieuc au 02 96 61 73 32. Mais cette association a aussi besoin de personnes bénévoles voulant s'investir une dizaine de jours en juillet ou en août pour accueillir et accompagner les familles durant leur séjour. Si vous aimez les échanges culturels et géographiques et si vous disposez d'un peu de temps, vous pouvez prendre contact en appelant ce même numéro de téléphone.

RESSOURC'ECO : CHANGEMENT D'HORAIRES

Ressourc'Eco change ses horaires pour un test de 3 mois et ce afin d'avoir une amplitude plus grande, pour les apports volontaires et pour l'ouverture de la boutique au public.

Ce que nous jetons a de la valeur ! Ressourc'Eco s'applique à préserver cette valeur matérielle et humaine près de chez vous et pour longtemps ...

Dépôt d'objets : Le public pourra venir déposer ses dons : meubles, vaisselles, vélos, jouets, livres, vêtements, disques, etc. qui pourront être valorisés par Ressourc'Eco et servir à d'autres.

Créneaux horaires de dépôt :

A partir du 1^{er} janvier :
du lundi au mercredi de 10 h à 13 h
et de 14 h à 17 h.

Jours et Horaires d'ouverture du magasin : du Lundi au samedi de 14 h à 18 h. Fermé le Jeudi

Penthièvre Actions

44 rue de Dinard, 22400 LAMBALLE
02 96 31 34 77



LA LIGNE A GRANDE VITESSE (LGV)

Paris < > Cotes d'Armor :
2h15 en 2017

La Ligne à Grande Vitesse « Le Mans-Rennes » sera ouverte à la circulation à partir du 2 juillet 2017. Les Côtes d'Armor seront désormais à 2 h 15 de Paris.

Depuis les gares de Lamballe, Saint-Brieuc, Guingamp, Plouaret et Lanion, les voyageurs gagneront 40

minutes en moyenne sur le trajet vers Paris et bénéficieront d'une augmentation du nombre de liaisons quotidiennes.

Au-delà des gares TGV, c'est l'ensemble des territoires costarmoricains qui est concerné par ce grand projet ferroviaire. Pour que les avantages de la Ligne à Grande Vitesse profitent à tous et pour faciliter les

changements de mode de transport, les correspondances TGV/TER/LIGNES ROUTIERES seront améliorées, les horaires adaptés et l'offre augmentée pour un service plus fréquent.

Pour + d'infos :

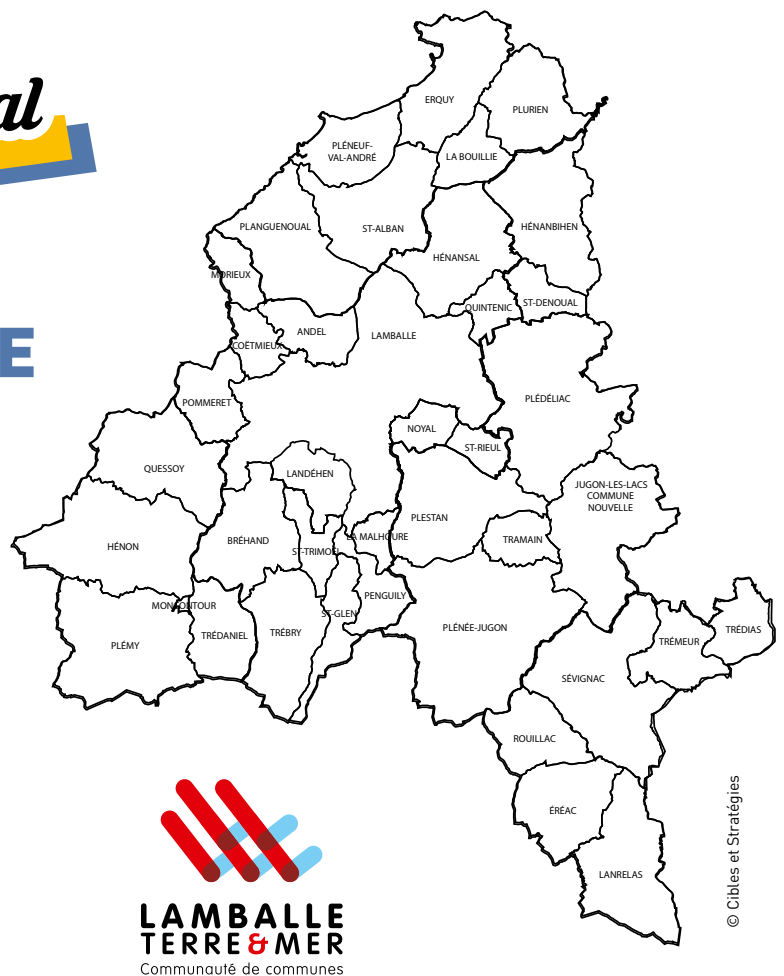
www.toutvivre-cotesdarmor.com

l'Echo Intercommunal

UN NUMÉRO UNIQUE POUR CONTACTER VOTRE NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Depuis début janvier, pour toutes vos questions relatives aux services de Lamballe Terre & Mer vous pouvez appeler le **02 96 50 00 30** et consulter le site internet **www.lamballe-terre-mer.bzh** (informations pratiques, actualités...)

L'élection du Président et des Vice-présidents a eu lieu le lundi 3 janvier, tous les détails sur le site internet.



RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS ANIMATIONS À SAINT-ALBAN

6 février : Espace-jeux à Saint-Alban
Il s'agit d'un temps d'animation basé sur le jeu libre des enfants. Plusieurs espaces leur sont proposés pour leur

permettre d'évoluer à leurs rythmes et en fonction de leurs besoins. Les adultes peuvent ainsi se rendre disponibles pour les accompagner et les

observer. La séance est rythmée par un temps de comptines et un temps de lecture. **Horaires** : 10 h - 11 h 30
Animation : Léa

ÉCOLE FRANÇOIS LEVAVASSEUR

Tous au cinéma

Les enfants de l'école publique François-Levavasseur, de la grande section au CM2, ont mis, le mercredi 14 décembre 2016, le cap sur le cinéma du Val-André pour assister à une projection offerte par l'Amicale laïque. Au programme de la séance, le dernier long-métrage canadien, « La bataille géante de boule de neige ». Les élèves, toutes sections confondues, ont ensuite reçu la visite du Père Noël avec distribution de friandises et de cadeaux collectifs.



ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

Le mardi 13 Décembre 2016, les élèves de l'école Saint Guillaume ont partagé le traditionnel goûter de Noël offert par l'Association des Parents d'Elèves. Le Père Noël est venu distribuer les cadeaux, les enfants ont reçu des jeux pour les classes, des livres et des jeux pour la cour.

Un grand moment partagé en toute convivialité !

RESTAURANT SCOLAIRE

Menu du repas de Noël

*Jus d'orange et mise en bouche
Sauté de cerf
Poêlée gourmande
Eclair de Noël*

*Puis arrivée du Père Noël
avec ses chocolats...*



UN NOUVEAU SERVICE À LA BIBLIOTHÈQUE : LA BIBLIOTHÈQUE VIENT À VOUS !

La municipalité, associée aux bénévoles de la bibliothèque, souhaite mettre en place un service de portage des livres à domicile destiné aux Albanaises et aux Albanais. Cette prestation s'adresse aux personnes de tous âges dans l'impos-

sibilité de se déplacer temporairement ou de façon permanente. Pour bénéficier de ce service, vous devez simplement être adhérent à la bibliothèque en acquittant un droit annuel de 10 €.

Vous êtes intéressés ? Inscrivez-vous en contactant la bibliothèque au 02 96 93 88 05 aux horaires d'ouverture le mercredi de 14 h 30 à 17 h - le vendredi de 16 h 30 à 18 h et le dimanche de 10 h 30 à 12 h.

LA BOULE ALBANAISE

Le samedi 3 décembre, 42 convives, adhérents de La Boule Albanaise, et leurs conjoints se sont retrouvés au restaurant «LE DAUPHIN» pour leur premier repas de fin d'année.

Le Président, Alain LALLART, après avoir salué la présence de Mr. André GOMET, Maire de Saint-Alban, a fait un bilan des travaux en cours pour les

deux jeux extérieurs avant de souhaiter un bon appétit à chacun.

Depuis cette date, cinq des membres de l'association ont continué (sous une pluie fine et pénétrante) à construire les encadrements des futurs terrains. A retenir, **l'assemblée générale** de l'association, **le samedi 11 février**.



UTL CÔTE DE PENTHIÈVRE

Possibilité de s'inscrire avant chaque conférence : adhésion : 25 € de février à juin

Le 9 février à 14 h 30 à l'Ancre des Mots Erquy. Sonia de PUINEUF : conférencière :

L'estampe japonaise et l'art de la belle époque

« L'art japonais est un art nouveau qui aura un large impact sur la créativité européenne » écrit en 1888 Samuel Bing, marchand d'art influent qui popularisa l'estampe japonaise auprès des artistes parisiens. Son histoire remonte au 17^{ème}, mais elle connaît son âge d'or à la fin du 18^{ème} / début 19^{ème} atteignant alors une perfection qui séduit les collectionneurs européens. Les images poétiques des grands maîtres japonais inonderont le marché d'art occidental et bouleverseront profondément le rapport des artistes modernes à la peinture. La conférence veut attirer l'attention sur cette rencontre décisive entre deux cultures pour la naissance de la modernité dans l'art.

LES RANDONNOS ALBANAIS

DIMANCHE 5 MARS

11^{ème} Edition de la Randonnée pédestre au profit de l'association des Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest.

Rendez-vous au foyer du complexe sportif René Rouget.

Départ libre de 8 h 30 à 11 h.

Pour participer, il suffit de venir s'inscrire et de verser un minimum de 5 € par personne et de prévoir des vêtements en fonction de la météo et de bonnes chaussures.

Le bénéfice sera versé en totalité à l'association des chiens guides d'aveugles de l'Ouest pour les 2 écoles de chiens guides d'Angers (49) et de Pont-Scorff (56).

Comme l'an dernier, grâce à HEPSON, Chien Guide, son maître doit participer à la Randonnée des 10 Km.

4 circuits, ouverts à tous, sont proposés :

- 5 km autour de Saint Alban jusqu'au Temple de Pléneuf-Val-André (petit circuit facile accessible à tous même aux poussettes)
- 10 km par Saint-Guillaume, le Chesnay, la Jeannette, l'étang de Dahouët,
- 15 km par Saint-Guillaume, les Vallées, le Val André, l'étang de Dahouët,
- 20 km par Saint-Guillaume, Saint-Mathurin, Nantois, le Val André, Dahouët et l'étang.

Retour commun à tous les circuits par le Temple jusqu'au complexe sportif. A l'arrivée, pot de l'amitié. N'hésitez pas, venez découvrir en famille ou entre amis les chemins sur Saint-Alban et Pléneuf-Val-André.

Pour la 6^{ème} année, collecte de vieilles lunettes que vous pouvez déposer à la Mairie ou le jour de la randonnée au foyer du complexe sportif René Rouget, une boîte sera mise à votre disposition.



ASSOCIATION LES COMPAGNONS DE SAINT-JACQUES

L'association les Compagnons de Saint-Jacques vous invite à assister à son **assemblée générale le vendredi 17 février à 18 h 30** dans la grande salle de l'Espace La Marelle à Saint-Alban.

Seront abordés : la présentation des comptes financiers, le bilan de l'année 2016, les travaux à effectuer, les élections et/ou réélections, l'appel à cotisation et les projets 2017.



CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA

ACTIVITES DU MOIS DE FÉVRIER

MARCHE DOUCE

Les lundis 6, 13, 20 et 27 février. Rendez-vous à 14 h 30 sur le parking de la salle des fêtes pour se rendre sur un parcours de marche douce.

PISCINE - AQUAGYM

Les mardis 7 et 28 février de 16 h à 17 h à la piscine des Monts Colleux à Pléneuf-Val-André. En raison des vacances scolaires il n'y aura pas de cours d'aquagym les mardis 14 et 21 février.

CLUB DU JEUDI

Le jeudi 23 février de 14 h à 18 h : Jeux de cartes, de société et boule Bretonne. Activités agrémentées d'un goûter.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale du Club aura lieu **le jeudi 9 février à 10 h 45** à la salle des fêtes de Saint-Alban. Comme chaque année, cette réunion sera suivie d'un repas dansant, animé par l'accordéo-

niste Danielle NICOLAS accompagnée d'un de ses musiciens. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire. Composition du menu : Potage - Jambon à l'os et gratin dauphinois - salade - fromage - dessert - café.

Prix du repas : 13 € pour les adhérents et 16 € pour les non adhérents.

WEEK-END THÉÂTRAL

Le samedi 11 mars à 20 h 30 et le dimanche 12 mars à 15 h le Club organise un week-end théâtral, à la salle des fêtes de Saint-Alban, avec LA TROUPE D'YVIAS. Elle interprètera « *Il ne fallait pas revenir* » une pièce d'Yvan MAHE, mise en scène par l'auteur. Si vous voulez passer un très agréable moment de détente et de rire, alors vous ne devez pas manquer ce rendez-vous. La billetterie sera ouverte à partir du lundi 20 février - Placement libre. Prix des places : Adultes : 9 € - Enfants de 6 à 12 ans : 5 €.



Pour tous renseignements et réservations vous pouvez contacter à compter du lundi 20 février : Guy Méheust au 06.08.16.76.56 et le Centre LECLERC de PLENEUF-VAL-ANDRE au 02.96.72.82.72.

Pour contacter le Club :

Mail : Clublaflora@gmail.com

Téléphone :

Alain MARIE 02.96.32.96.59

Jacques LEFEUVRE 02.96.32.43.62

Guy MEHEUST 02.96.63.08.34

THÉÂTRE

La troupe théâtrale de l'association culturelle de Saint-Alban se produit à nouveau **le samedi 11 février à 20 h 30 et le dimanche 12 février à 14 h 30 à la salle des fêtes.**

Cette année, rire et détente sont au programme avec la pièce « Bouquinages », comédie en 2 actes de Vincent Durand.



L'ENTENTE CYCLOTOURISTE ALBANAISE

L'Entente Cyclotouriste Albanaise vous souhaite une bonne année tant au niveau sportif qu'au niveau de votre santé et de vos projets à venir. Pour obtenir toutes les informations (horaires de départ, circuits, photos, les différentes manifestations), vous pouvez consulter le site de l'association : ecta-saintalban.clubeo.com ou contacter le président au **06 31 67 23 72.**



LE CERCLE CELTIQUE FLEUR D'AULNE

L'assemblée générale se tiendra **le 18 février à 19 h** à la salle des fêtes.

Elle sera suivie d'un repas pour lequel il est nécessaire de s'inscrire au **02.96.72.26.43.**

GUILLAUME GLORO

MÉDAILLÉ MILITAIRE DU 8 DÉCEMBRE 1999, BLESSÉ ET CITÉ PAR DÉCRET DU 15 AVRIL 2016 AU J.O N° 0091 DU 17 AVRIL 2016.

EST NOMMÉ CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

REMISE LE 5 SEPTEMBRE 2016, À QUINTIN, LORS DU CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE LA FNACA

QUI est Guillaume GLORO ?

Il est né le 29 mars 1936 au MEFFENY (Saint-Alban) à la ferme familiale. Il est mobilisé et part pour le Maroc le 8 septembre 1956, il y restera onze mois. Puis il part pour 16 mois en ALGERIE. Affecté au 64° Régiment d'Artillerie, il bénéficiera d'une seule permission.

La guerre d'ALGERIE :

Première citation :

... « *Excellent tireur au fusil mitrailleur, ardent et très courageux s'est fait remarquer depuis août 1957 dans toutes les opérations de son groupe par son ardeur et son audace et son sang-froid. S'est particulièrement distingué le 13 août 1958 au cours d'une embuscade Cette citation comporte l'attribution de la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze.* »

Deuxième citation :
à l'ordre de la brigade

Premier canonnier
64° Régiment d'Artillerie
A été blessé le 24 septembre 1958, lors d'une embuscade dans les OULED BOURIAH département MOSTAGANEM.
Soigné en Algérie, il reprend sa place dans son unité.
Il garde des éclats dans le bras droit.

Bien content de recevoir la légion d'honneur, mais cela lui rappelle de bien mauvais souvenirs : « *pendant la guerre d'ALGERIE j'ai vu de nombreux copains tomber à mes côtés, 8 blessés et 19 morts au combat, sur 31 en deux à trois minutes de temps...* »
« *J'aurais pu avoir la légion d'honneur à titre posthume.* »

Le retour, le travail à la ferme :

En novembre 1958, il rentre à la ferme de ses parents. Il exerce la fonction d'aide familial. Puis, en 1970, il reprend la ferme avec son épouse Jeanine. Le couple aura deux garçons. Il a aimé travailler à la ferme. Après avoir fait de l'élevage des vaches, il a préféré les céréales tout en continuant l'élevage des porcs naisseurs engraisseurs, pour faire vivre la ferme. Il prend sa retraite à l'âge de 61 ans, en même temps que son épouse.

Les associations :

Il a contribué à la création de la FNACA de Saint-Alban, dont il est le président depuis 1975.
...-« *Il fallait aider les anciens combattants, blessés ou non à faire leurs papiers afin que tout soit en règle* »...
Il a participé au Comité des Fêtes, pour les fêtes de nuit pendant 15 ans.

Et maintenant :

Il aime l'accordéon, le jeu de boules, le vélo, la marche et danser au bal rétro.

Le couple a effectué quelques voyages au début de sa retraite. Ils reçoivent souvent leurs petites filles Marina et Manon.

« *Je suis toujours passionné par les Armistices du 11 novembre et du 8 mai...* »

Guillaume est issu d'une famille non épargnée par les conflits :

Son grand-père fut le premier Albanais tué lors de la guerre 14/18 :
- tué le 2° jour de la Première Guerre Mondiale, mort à Rossignol en Belgique,
- il était père de cinq enfants et avait un frère et deux cousins morts également lors de cette guerre.

La famille GLORO est « citée » quatre fois sur le monument aux morts de la commune.
Le père de Guillaume a été prisonnier cinq ans en Allemagne.

Guillaume Gloro :

« *j'ai failli tomber aussi en Algérie, je remercie les parlementaires et amis qui m'ont félicité, ainsi que Monsieur le Maire et la municipalité pour cet article sur l'écho, ainsi que pour le vin d'honneur du 19 mars* »



Agenda

5 février

Repas (Compagnons de Saint-Jacques)

9 février

Assemblée générale et repas (Club La Flora)

11 février

Assemblée générale (La Boule Albanaise)

11 et 12 février

Théâtre (Association culturelle théâtrale)

17 février

Assemblée générale (Compagnons de Saint-Jacques)

18 février

Assemblée générale et repas (Cercle Celtique Fleur d'Aulne)

Annonces

Annonces à envoyer à : bulletin@saintalban.fr
- Avant 31 janvier 2017
pour le bulletin de mars

- Portes ouvertes au lycée Saint-Joseph de Lamballe : le vendredi 3 mars de 17 h à 20 h et le samedi 4 mars de 9 h 30 à 17 h. Présentation des filières : Enseignement général : ES – L – S (Economique et Social – Littéraire – Scientifique). Enseignement Technologique ST2S (Sanitaire et Social). Enseignement professionnel ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne).
- Portes ouvertes au Collège- Lycée de La Ville Davy de Quesoy : le samedi 4 février de 9 h à 18 h, le samedi 18 mars de 9 h à 18 h, le dimanche 19 mars de 10 h à 18 h et le vendredi 9 juin de 17 h à 20 h.
- Ouverture d'un cabinet de naturopathie au lieu-dit Coquinet, entre la Chapelle Saint Jacques et la Ville Cochard. Conseils individualisés pour être au meilleur de sa forme à l'aide d'outils simples : alimentation, respirations, exercices physiques, massage Bien-Être (californien, acupression, massage aux ventouses mobiles), réflexologies (pied, oreille, nez), plantes (huiles essentielles, bourgeons) / Aide à la gestion du stress, à la perte de poids. Problèmes de peau, problèmes digestifs... / Ateliers relaxation Enfants/Adultes. Cours de Pilates. Renseignements et prise de rendez- vous auprès de Laure Gicquel (diplômée du CENATHO) au 06.95.82.43.71.

Fiat-Civil

NAISSANCES

- Le 27 novembre 2016 : **Judith AIZMAN LEGRAS**

DECÈS

- Le 19 décembre 2016 : **Pierre Chevalier**
- Le 1^{er} janvier 2017 : **Joseph Cornillet**

Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE

- PROST Michel - 9 ter, rue du Poirier - *Maison individuelle*

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- THOMAS André-Yann - 10, rue de la Gaieté - *Clôture*
- HUGUET Morgan - Le Grand Orme - *Remplacement menuiseries + toiture + pose fenêtres de toit*
- SCOP SARL LE COURTIL BIO - 2, rue du Poirier - *Modification ouvertures*
- TALBOURDET Victor - 17, rue de l'Hôtel Gouret - *Carpport*

